

# Médoc

## Ils visent toujours l'Unesco

**PATRIMOINE** Le Phare de Cordouan pourrait défendre sa candidature à Séoul, en Corée du Sud, fin mai

Situé sur la parcelle cadastrale numéro 1 de la commune du Verdon, Le Phare de Cordouan, classé Monument historique en 1862, est une merveille architecturale toujours en lice pour un classement à l'Unesco. Alias « Phare des rois, roi des phares » ou « Versailles de la mer », son histoire - connue - remonte à Charlemagne (lire ci-dessous). Prestigieuse ascendance pour Jean-Marie Calbet, l'actuel président de l'Association de sauvegarde du Phare de Cordouan, auparavant son responsable pour l'administration des phares et balises. Il en connaît toutes les coulisses. L'assemblée générale de l'association (qui compte 466 adhérents) s'est tenue samedi.

En 2010, après des années de négociations, un accord a été trouvé entre l'État - qui conserve la propriété du Phare et assure son entretien - et le Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde (Smiddest), qui en assume la gestion. L'association joue les partenaires actifs et veille. Dans un registre voisin, elle gère, à terre, le musée de Cordouan et des phares et balises au Phare de Grave.

Les visites à Cordouan devraient reprendre le 7 avril après la campagne de travaux hivernale. Sous l'égide de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), le 3<sup>e</sup> quart de la base de la tour a été restauré



(De gauche à droite) Grégoire de Foumas, Jean-Jacques Corsan, Jean-Marie Calbet, Jacques Bidalun et Béatrice Savin. PHOTOM.C.

côté ouest, les chambres des gardiens lambrissées, deux salles d'eau aménagées. Le financement des tranches suivantes semble assuré pour cinq ans.

### Des animations reconduites

À la demande du Smiddest, en 2017, l'association a participé à des réunions, accompagné des personnalités et des groupes au phare, élaboré un livret pédagogique pour les élèves du cycle 2. Un deuxième est en cours à l'intention du cycle 3.

La sortie au phare du 3 juin dernier, assortie de conférences et de prestations musicales, a connu un tel succès qu'une prochaine est programmée le 23 juin. Le président envisage également de partir fin mai à Séoul (Corée du Sud) afin de présenter la candidature de Cordouan

à l'Unesco dans le cadre de la 19<sup>e</sup> conférence internationale de la signalisation maritime. D'autre part, avec son équipe, il participera activement aux réunions des partenaires institutionnels dans ce même objectif. L'association sera présente aux Journées du patrimoine en juin et septembre, avec une implication particulière dans la dernière puisqu'elle s'associe à l'opération « pique-nique européen » organisée par Médoc Actif à la cave Uni-Médoc de Gaillan.

Au Phare de Grave, les travaux d'aménagement du musée vont s'intensifier. Après quatre ans de gestion du dossier, l'État a transféré la gestion du phare au Conservatoire du littoral, qui lui-même a signé une convention avec l'association.

Les Nuits du Phare seront reconduites les 18 juillet et 9 août. La ve-

dette « Matelier » sollicite des bras pour sa restauration en vue d'ouverture au public. L'exposition estivale sera consacrée au Phare Saint-Nicolas.

Au cours de la réunion, sont intervenus tour à tour Jacques Bidalun (maire du Verdon), Grégoire de Foumas (conseiller départemental), Jean-Jacques Corsan (conseiller régional) et Béatrice Savin (suppléante du député Benoît Savin), unanimes autour de Cordouan.

L'issue des élections n'a pas modifié le bureau. Trois nouveaux administrateurs ont été élus : Anne-Cécile Bannier-Mathieu, Alain Martinet, Olivier Baron.

**Maguy Caporal**

Renseignements sur lesiteInternet  
www.asso-cordouan.fr